



Initiative Citoyenne

Liberté vaccinale- information

Communiqué de presse d'Initiative Citoyenne

Révélation préoccupantes sur le fonctionnement de l'Agence fédérale des Médicaments (AFMPS) : faut-il craindre pour notre sécurité sanitaire ?

Le 5 mai dernier, sur la RTBF, le Dr Marie-Christine Mauroy, directrice médicale de l'ONE, déclarait textuellement au sujet de la sécurité des vaccins : « *Il faut savoir que les effets secondaires des vaccins sont contrôlés en permanence par une Agence des Médicaments, qui est une agence indépendante, qui existe au niveau de la Belgique et au niveau européen et que, bien sûr, nous tenons tout cela à l'œil, bien sûr que si des informations inquiétantes apparaissent, on réexaminerait la situation.* »¹

Ces propos, censés rassurer tout le monde succédaient aux aveux, pour le moins inquiétants, de l'Administrateur général de l'Agence belge des Médicaments, **Xavier De Cuyper**, dans Question à la Une du 17 février 2010, celui-ci ayant admis qu'il n'était pas au courant des 7 décès sur 2000 patients survenus dans les essais cliniques du vaccin H1N1 Pandemrix² qui avait été acheté initialement pour couvrir toute la population belge, et ce alors qu'il faisait pourtant encore partie à ce moment-là de l'Agence Européenne des Médicaments, l'instance qui a octroyé l'autorisation de mise sur le marché à ce vaccin, qui générera par la suite, entre autres maladies graves, des narcolepsies.³

Aujourd'hui, nous sommes en possession d'autres informations, encore autrement plus accablantes, sur le fonctionnement de cette Agence belge du Médicament et celles-ci nous sont communiquées de l'intérieur même de cette structure, par une de ses employées, qui a très courageusement accepté de nous expliquer tout cela en vidéo.⁴

On y apprend que l'employée Véronique Blanchart, doit traiter et faire suivre des mails sur la pharmacovigilance en anglais alors qu'elle n'a strictement aucune connaissance de cette langue ;

Qu'elle a déjà dû dire, sur base des fiches jaunes d'effets secondaires (remplies par les médecins) si la réaction constatée était grave ou non, alors qu'elle n'a aucune connaissance ou formation médicale ;

Pire, on apprend aussi que dans cette agence, un médecin doit normalement faire partie de chaque section et qu'il n'y en a plus dans la sienne, une doctoresse ayant fait un bref passage dans son unité avant de claquer la porte, estimant que c'était impossible de faire un travail de qualité en raison des quotas de dossiers à traiter...

Et quel traitement, puisque **selon les révélations de cette employée, certains dossiers disparaissent même par centaines**... facile alors de prétendre dans ce genre de conditions qu'un médicament est sûr ou qu'on n'est pas au courant d'un certain nombre de risques et de décès !

Et ce d'autant plus que cette agence, loin d'être aussi indépendante que ce qu'a bien voulu dire Mme Mauroy, est largement financée par les redevances juteuses payées par les pharmas pour l'obtention des autorisations de mise sur le marché et qu'elle n'intervient par ailleurs qu'en toute fin de ligne, sur base des dossiers entièrement rédigés et soumis par les firmes.

Face à cette situation intenable et dangereuse pour la santé des citoyens, Mme Blanchart s'est très logiquement adressée à l'Administrateur général, Mr De Cuyper, dont elle n'a jamais reçu réponse à ce jour, ainsi qu'aux services de la Ministre Laurette Onkelinx.

¹ http://www.dailymotion.com/video/xqmgvi_belgique-debat-autour-de-la-vaccination-obligatoire_webcam

² http://www.youtube.com/watch?v=N4wJU_wrnEY

³ http://www.rtbf.be/info/societe/detail_risque-ac cru-de-narcolepsie-avec-le-vaccin-pandemrix-contre-la-grippe-h1n1?id=7841819

⁴ http://www.youtube.com/watch?v=C985_LR-wIE&feature=youtu.be

Fin septembre dernier, les services de cette dernière accusaient réception du courrier de Mme Blanchart mais deux mois plus tard, ils en étaient toujours au même point avec le même type de réponse, sans que rien n'ait bougé le moins du monde !

Pour les syndicats consultés par cette travailleuse, peu importe si elle est changée de section, d'autres personnes se plaignant de la même chose dans les autres services !

En attendant, cette Agence continue comme si de rien n'était et **la loi du silence reste malheureusement de mise pour de nombreux autres travailleurs**, car Mme Blanchart l'atteste, elle est loin d'être la seule à déplorer ces conditions de travail lamentables, au détriment d'un travail de qualité, censé assurer la sécurité sanitaire de nos concitoyens.

Il est par ailleurs piquant de constater ce qui avait été récemment diffusé dans la presse au sujet de cette Agence et de son fonctionnement, dans le cadre du « Pacte de stabilité » fraîchement conclu entre la Ministre Onkelinx et les pharmas⁵ :

« Les moyens et conditions de fonctionnement de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFPMS) seront par ailleurs examinés et améliorés *"si possible"*. »

Pour Mme Blanchart, une majorité de ses collègues, comme pour Initiative Citoyenne, un changement RADICAL de fonctionnement de cette agence ne doit pas être réalisé que « si cela est possible », ou si cela fait plaisir aux labos, C'EST D'UNE URGENTE ET IMPERATIVE NECESSITE !!

Et cela est d'autant plus sine qua non qu'à l'échelon européen, nous ne pouvons pas vraiment avoir davantage confiance : lorsque la revue médicale indépendante Prescrire a sollicité l'Agence européenne du Médicament (EMA) au sujet du médicament Acomplia (retiré du marché depuis), ils n'ont reçu de l'Agence qu'un document bourré de caviardages qu'il faut voir pour comprendre : seulement 2 pages lisibles sur un total de 68 !⁶ Pour Prescrire, « *La réponse de l'Agence au sujet de ce médicament est exemplaire de la censure exercée par les agences.* » Il semble donc hélas, que malgré la possibilité pour les consommateurs de signaler eux-mêmes leurs effets secondaires, ces données européennes de pharmacovigilance ne profitent qu'aux industries pharmaceutiques qui sont justement celles qui financent, à hauteur de 80%, l'Agence européenne du Médicament.⁷

Initiative Citoyenne déplorait déjà une pharmacovigilance non fiable en janvier 2010⁸, dénonçant notamment le fait que tous les décès survenus en Belgique après le vaccin H1N1 (soit au moins 5 ou 6) ont **systematiquement été mis sur le compte d'une toute autre cause⁹**, sans que jamais l'on évoque un possible lien avec ce vaccin expérimental, bien que les décès se soient tous produits dans un délai d'une heure à 9 jours après la vaccination, dont un décès chez un trentenaire, jusqu'alors en bonne santé¹⁰ !

Ces nouvelles informations montrent que nos inquiétudes sont donc plus d'actualité que jamais, même si nous pouvons bien sûr le regretter, en termes de santé publique.

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Muriel Desclée, Sophie Meulemans.

initiative.citoyenne@live.be ;
<http://www.initiativecitoyenne.be>

⁵ <http://www.lalibre.be/toutelinfo/belga/178880/un-pacte-de-stabilite-entre-la-ministre-onkelinx-et-le-secteur-pharmaceutique.html>

⁶ http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/2012-2013/caviardage_en_guise_de_transparence_la_censure_d-un_rapp.pdf

⁷ http://mcsinfo.u-strasbg.fr/article.php?cPath=11&article_id=12399

⁸ <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/6--CP--une-pharmacovigilance-non-fiable-et-autres-copie-1.pdf>

⁹ <http://www.lalibre.be/actu/belgique/article/558150/h1n1-cinq-deces-lies-au-vaccin.html>

¹⁰ http://www.cbip.be/nIndex/PrintFolia/2010/P_F37F08E.cfm